

FICHE D'INSCRIPTION 2023 - 2024

ECOLE MATERNELLE
7 rue de Châtel 54230 - CHAVIGNY
☎-03.83.47.53.33
Mail : ce.0541952d@ac-nancy-metz.fr

OU

ECOLE ELEMENTAIRE DU CHATEL
32 rue de Nancy 54230 – CHAVIGNY
☎-03.83.47.25.73
Mail : ce.0541712t@ac-nancy-metz.fr

TPS PS MS GS

CP CE1 CE2 CM1 CM2

NOM de l'élève :

Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

École précédente (nom et adresse) :

	PÈRE	MÈRE (nom de jeune fille)
NOM et Prénom		
Adresse		
☎ Domicile		
☎ Portable		
Adresse mail		
Profession		
☎ Travail + n° Poste		
Situation de famille	<input type="checkbox"/> marié <input type="checkbox"/> séparé <input type="checkbox"/> divorcé <input type="checkbox"/> vie maritale <input type="checkbox"/> remarié <input type="checkbox"/> veuf <input type="checkbox"/> célibataire	<input type="checkbox"/> mariée <input type="checkbox"/> séparée <input type="checkbox"/> divorcée <input type="checkbox"/> vie maritale <input type="checkbox"/> remariée <input type="checkbox"/> veuve <input type="checkbox"/> célibataire
NOM et prénom du nouveau conjoint		
Résidence principale de l'enfant	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Autorité parentale	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non

IMPORTANT : Par principe, le père et la mère exercent conjointement l'autorité parentale, sauf dans le cas d'une décision de Justice ou d'une famille naturelle. En l'absence d'information remise à la Mairie (au moyen d'une copie d'un acte judiciaire tel que la partie du jugement de divorce ou de séparation précisant les modalités de garde de l'enfant, ou une déclaration conjointe ou un acte de communauté de vie), chacun des deux parents a les mêmes droits, notamment pour que l'enfant lui soit confié.

En cas de décision de justice une copie d'un acte judiciaire a été remise à la mairie : oui non

En cas de placement chez un tiers :

NOM et Prénom : Tél. :

Adresse : Lien de parenté avec l'enfant :

Documents à joindre obligatoirement lors de l'inscription :

Livret de famille Carnet de vaccination Justificatif de domicile Certificat de radiation (le cas échéant)

Chavigny, le :

Signature des parents,

Documents à transmettre à l'école dès l'arrivée de l'enfant :

Dossier scolaire : Transmis par courrier par l'ancienne école

Transmis par la famille